
Liste des personnes présentes – Associations membres

Administration

Philippe Paquin-Piché

Affaires publiques et relations internationales

Gabriel Girard

Agriculture, alimentation et consommation

Kamila Lizée

Anthropologie

Emmanuelle Lefebvre

Archéologie

Elliot Poulin

Architecture

Elizabeth McNeil

Biochimie, bioinformatique et microbiologie

Antoine Blaquièrre

Biologie

Vincent Bonin-P.

Chimie

Samuel Gérard

Camille Lacroix

Jordan Grondin

Consommation

Oscar Truong

Droit

Karolan Nantais

Économique

Louis-Philippe Beaulieu

Éducation préscolaire et enseignement primaire

Andréanne Bergeron

Emie Longpré

Enseignement du français, langue seconde

Myriam Larente

Enseignement du secondaire

Sarah Robinson-Arsenault

Études anciennes

Nikolas Morel

Études anglaises

Charlotte Roy

Études internationales et langues modernes

Anne-Sophie Morin

Finance et assurance

Charles Plante

Foresterie et environnement

Vickie Bourque

Jonathan Caron C.

Génie chimique

Samuel Daigle

Génie civil

Benjamin Turgeon

Génie informatique et électronique

Guillaume St-Georges

Gabriel Charland

Génie logiciel

Keven Lamontagne

Géomatique

Jean-Michel St-Pierre

Gestion urbaine et immobilière

Lucas Paiement Marchand

Histoire

Cassandra St-Onge

Informatique et génie logiciel

Jean-Philippe Bélanger

Marketing

Véronique Leclerc

Médecine

Jad El-Hajj Sleiman

Louis-Charles Larose

Nutrition

Alex Simard

Pharmacie

Marc-Antoine Tourville

Physique

Olivier Ribordy

Science politique

Jeanne Auclair

Sciences biomédicales

Arnaud Girard

Sciences comptables

Louis Boivin

Sciences et génie

François Coulombe-Rozon

Marie Rheault-Leclair

Sciences historiques et études patrimoniales

Camille Lafrance

Sciences infirmières

Claudie Fillion

Sciences sociales

Raphaël Boucher

Sciences et technologie des aliments

Ariane Jobin-Rioux

Sociologie

Léonard Marcoux

Systèmes d'information organisationnels

Mathieu Cuillerier

Théologie et sciences religieuses

Samuel Bélanger

Traduction

Albert Leblanc

Liste des personnes présentes – Comité exécutif

<u>Présidence</u>	<u>Finances et développement</u>	<u>Affaires externes</u>
Laurence Vaillancourt	Mathieu Blanchet	Keven Imbeault
<u>Affaires institutionnelles</u>	<u>Affaires socioculturelles</u>	<u>Affaires internes</u>
Bénédicte Desbiens	Eve-Marie Allard	Rose Beaupré-Ayotte
<u>Enseignement et recherche</u>		
Marie-Lyne Bourque		

Liste des personnes présentes – Autres

<u>Présidence</u>	<u>Secrétaire d'assemblée</u>
Nicolas Grondin	Bénédicte Desbiens

Projet d'ordre du jour

1.	<i>Ouverture de la séance</i>	4
2.	<i>Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée</i>	4
3.	<i>Lecture et adoption de l'ordre du jour</i>	5
4.	<i>Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente</i>	5
5.	<i>Suites données aux résolutions antérieures</i>	5
6.	<i>Rapports</i>	6
6.1.	<i>Officières et officiers</i>	6
6.2.	<i>Comité exécutif</i>	7
6.3.	<i>Groupes de travail et comités de la CADEUL</i>	7
6.4.	<i>Comités, conseils et commissions de l'Université Laval</i>	7
7.	<i>Loyer des concessions alimentaires</i>	8
8.	<i>Position contre la loi sur la laïcité de l'État</i>	8
9.	<i>Autres sujets</i>	9
9.1.	<i>Date de la prochaine séance</i>	9
9.2.	<i>Événements des associations</i>	9
9.3.	<i>Bière postcaucus</i>	10
9.4.	<i>Jeu du mois</i>	10
9.5.	<i>Point joie</i>	10
10.	<i>Clôture de la séance</i>	10

1. Ouverture de la séance

PRÉSIDENCE :

Bonjour à toutes et à tous. Merci d'être présentes et présents en si grand nombre pour ce dernier caucus de l'année 2019. Donc, sans plus attendre, est-ce qu'une association voudrait ouvrir? Je vois Foresterie, appuyée par Pharmacie. Est-ce qu'il y a des interventions ou une demande de vote? Non. C'est donc ouvert à l'unanimité.

Résolution CAE-A19-12-06-01

Il est proposé par Foresterie et appuyé par Pharmacie :

Que la séance du 6 décembre 2019 soit ouverte.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente de l'Association des étudiantes et étudiants en sciences et génie de l'Université Laval souligne le 30^e anniversaire du féminicide de l'École Polytechnique.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

PRÉSIDENCE :

Merci Sciences et Génie pour ce discours fort émouvant et surtout pour la minute [de silence] presque essentielle. Comme à l'habitude, le Comité exécutif vous propose M. Simon Hénault à titre de président d'assemblée et Mme Bénédicte Desbiens à titre de secrétaire d'assemblée. Est-ce qu'une association voudrait reprendre la proposition? Je vois Économique, appuyée par Enseignement au secondaire. Est-ce qu'il y a des interventions ou une demande de vote? Vous êtes donc élus à l'unanimité.

Résolution CAE-A19-12-06-02

Il est proposé par Économique et appuyé par Enseignement au secondaire :

Que Simon Hénault et Bénédicte Desbiens soient nommés respectivement président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 6 décembre 2019.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Merci à nouveau tout le monde pour votre confiance. Bon début d'après-midi et on se souhaite bonne séance également. J'y vais de quelques instructions comme à l'habitude. Je vous rappelle de manger et boire proprement dans la salle. Nous ne sommes pas sensés le faire, alors veuillez ne pas laisser de trace derrière vous. Concernant les micros, assurez-vous qu'ils soient bien ouverts quand vous prenez la parole et parlez le plus près possible de celui-ci.

Première des choses, est-ce qu'il y a des observateurs ou des observatrices dans la salle?

Marianne Ruel et **Lucas Bardaille** se présentent comme observatrice et observateur pour l'Association des étudiantes et étudiants en physique de l'Université Laval (ADEPUL) et l'Association des étudiantes et étudiants en traduction de l'Université Laval (TRADUL).

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Merci. Est-ce que j'oublie quelqu'un? Ça ne semble pas être le cas. Est-ce qu'il y a des médias présents dans la salle? Non plus. Ça conclut mes instructions de début de séance. En tout temps, si vous avez des questions sur le déroulement de la séance, n'hésitez pas à la poser, via une question de procédure.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Est-ce qu'une association voudrait proposer l'ordre du jour? Je vois Foresterie et environnement, appuyée par Éducation préscolaire et enseignement primaire. Est-ce qu'il y a des interventions ou une demande de vote? Si ce n'est pas le cas, l'ordre du jour est donc adopté à l'unanimité.

Résolution CAE-A19-12-06-03

Il est proposé par Foresterie et environnement et appuyé par Éducation préscolaire et enseignement primaire :

Que soit adopté l'ordre du jour de la séance du 6 décembre 2019.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES :

Comme plusieurs d'entre vous m'en ont fait mention, il n'y avait pas de lien dans la convocation en raison du court espace de temps entre les deux caucus qui nous a empêché de terminer celui-ci. Donc, les procès-verbaux des séances de novembre et décembre seront présentés en janvier.

5. Suites données aux résolutions antérieures

AFFAIRES INTERNES :

À la suite de la position prise sur la Loi sur la laïcité de l'État en octobre dernier, nous avons été interpellés par l'Association des étudiants en enseignement au secondaire pour les soutenir dans leurs revendications liées aux stagiaires en enseignement. Nous avons organisé une rencontre avec les associations en enseignement de l'Université Laval pour discuter du mouvement qui s'organisait entre les associations en enseignement partout au Québec et pour discuter du point de presse qui allait avoir lieu le lendemain.

À la suite de cette rencontre, on a été présentes au dit point de presse, toujours dans le but de soutenir les associations étudiantes, mais aussi c'était très intéressant de voir les autres points de vue des autres associations en enseignement ailleurs au Québec. Vous aurez peut-être vu quelques articles sur la question, donc bravo au mouvement. Puis s'il y a des questions plus précises, je vais laisser Enseignement au secondaire y répondre.

6. Rapports

6.1. Officières et officiers

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Les rapports des officières et des officiers vous ont été envoyés avec l'avis de convocation et c'est donc votre devoir de les observer et de poser vos questions au comité exécutif. La parole est à vous.

AGRICULTURE, CONSOMMATION ET ALIMENTATION :

Hier, il y avait un entretien téléphonique avec Line Bouchard à propos des modifications à la politique sur le cannabis à l'Université. Est-ce que des modifications sont prévues?

PRÉSIDENTE :

Pour mettre en contexte, à partir du 1^{er} janvier, l'âge pour acheter du cannabis sera de 21 ans. Pour la politique de l'Université Laval, pour les activités sociales, c'était toléré. Donc, maintenant l'université va se questionner à savoir si, puisque maintenant c'est rendu 21 ans pour consommer, est-ce qu'il retire le fait que ça soit toléré dans les événements sociaux. Nous avons une rencontre dans la dernière de décembre pour en discuter. Donc, on va pouvoir vous en faire suite, s'il y a des modifications.

AFFAIRES EXTERNES :

2 retraits et 3 ajouts, pour ma part : Le 2 décembre, je n'étais pas à l'assemblée générale du Forum jeunesse de la région de la Capitale nationale, parce qu'elle n'a pas eu lieu. Le 3 décembre, je n'étais pas au lancement du Forum des leaders qui n'a pas eu lieu. Le 4 décembre, j'ai eu une rencontre avec le STEP [Syndicat des Travailleurs et Travailleuses étudiants et postdoctoraux] et l'AELIÉS [Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures] pour discuter de santé psychologique. Le 5 décembre, je suis allé à *La Barak* et le 6 décembre, j'irai à la commémoration du féminicide de Polytechnique.

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE :

De mon côté, un retrait et deux ajouts : Je n'étais pas présente à l'assemblée générale du Forum jeunesse de la région de la Capitale nationale, puisqu'elle n'a pas eu lieu. J'étais aussi présente au bar facultaire *La Barak* hier soir le 5 décembre. Et aujourd'hui le 6 décembre, je présiderai le conseil d'administration de l'Association de médecine.

PRÉSIDENTE :

Pour ma part, deux ajouts et deux retraits : Comme en a fait mention Affaires externes, nous avons rencontré le STEP et nos homologues de l'AELIÉS pour discuter de santé psychologique. Et le 5 décembre, j'ai rencontré Nicolas Diotte, qui est coordonnateur à l'administration à la Faculté des lettres et des sciences humaines, pour discuter de l'École d'été d'histoire de l'art. Le 2 décembre, je n'étais pas présente à l'activité Centraide et la rencontre du Centre de la vie étudiante a été annulée.

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES :

Pour ma part, comme plusieurs de mes collègues, je n'ai pas assisté à l'assemblée générale du Forum jeunesse.

AFFAIRES INTERNES :

Quelques ajouts : Le 2 décembre, j'ai eu une rencontre avec Mme Cindy Harquail du Bureau de la vie étudiante. Le 4 décembre, j'ai eu une rencontre pour discuter de la Campagne Communauté universitaire. Le 6 décembre, je serai présente à l'événement de l'AESGUL pour la commémoration du féminicide de Polytechnique et demain, j'assisterai aux instances de l'Union étudiante du Québec.

AFFAIRES SOCIOCULTURELLES :

7 ajouts et 1 retrait pour ma part : Le 26 novembre, j'étais au Bière et politique d'Enseignement secondaire. Le 28 novembre, j'étais à la Table ronde de l'Association pour la diversité sexuelle et de genre de l'Université Laval. Le 3 décembre, j'ai eu une rencontre avec le vice-rectorat à l'administration à propos de la sécurité sur le campus ; j'étais également présente au Marché de Noël responsable et j'ai participé à la Table des concessions alimentaires. Le 5 décembre, j'étais à la Barak et ce soir, je serai à la commémoration du féminicide de Polytechnique organisée par l'AESGUL. Pour ce qui est du retrait, il n'y a pas eu de commission des affaires étudiantes le 5 décembre, donc je n'étais pas présente.

FINANCES ET DÉVELOPPEMENT :

Quelques ajouts : Le 3 décembre, j'étais présent à la Table des concessions alimentaires. Le 4 décembre, j'ai rencontré l'ADVE. Le 5 décembre, j'ai rencontré le FAS Café. J'étais présent hier à la Barak. Aujourd'hui, j'ai rencontré l'Exocytose et je serai présent à la commémoration du féminicide de Polytechnique. Pour les retraits, il n'y a pas eu de rencontre du CVE, donc je n'étais pas présent.

6.2. Comité exécutif

***Affaires externes** présente son rapport sur les élections partielles dans Jean-Talon le 2 décembre dernier [rencontre des candidats, présentation des recommandations, programme de l'expérience québécoise, débat au Cercle universitaire].*

***Enseignement et recherche** présente son rapport sur la santé psychologique [enquête « Sous ta façade », statistiques sur la détresse psychologique des étudiants, recommandations à venir de la CADEUL, proposition d'une campagne de sensibilisation, affichage].*

GÉNIE INFORMATIQUE ET ÉLECTRIQUE :

Est-ce que l'administration de l'Université Laval semble intéressée par une campagne de sensibilisation?

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE :

C'est quelque chose qu'on avance sur plusieurs comités, conseils et commissions et on voit vraiment une belle ouverture de l'administration universitaire.

6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL

***Affaires Institutionnelles** résume les présentations qui ont été faites au dernier conseil d'administration [rentrée de Lexya, rapports des activités socioculturelles, Show de la rentrée, Oktoberfest, position du caucus sur les loyers].*

***Enseignement et recherche** résume le rapport de la Table des affaires pédagogiques du 29 novembre [atelier du BDE, évaluation formelle des cours, amélioration continue des programmes].*

***Affaires internes** résumé les travaux de la Table des affaires internes et événementielles [sécurité sur le campus, reconnaissance de l'implication étudiante, bonnes pratiques sur l'organisation d'assemblées générales, location de locaux, camp de formation des associations].*

6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université Laval

Enseignement et recherche fait rapport sur le Conseil universitaire du 3 décembre [Rapport annuel de l'ombudsman, révision du règlement des études, politique institutionnelle sur l'évaluation des apprentissages, Commission des affaires étudiantes, infractions aux études, statistiques sur le plagiat].

7. Loyer des concessions alimentaires

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES :

Dans le même ordre d'idée qu'au caucus précédent, pour des raisons de stratégie de négociation, nous souhaitons instaurer un huis clos pour [ce point de] la séance. Je vous rappelle que les associations sont membres du caucus et que ça ne vous empêche pas de parler des discussions qui ont lieu ici dans vos associations et à vos membres. C'est juste pour que les discussions qui se déroulent ici ne soient pas dans le procès-verbal.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Tel qu'expliqué, je demanderais s'il y a une association qui voudrait reprendre cette proposition de huis clos. Je vois Agriculture, alimentation et consommation, appuyée par Théologie et sciences religieuses. Est-ce qu'il y a des interventions? Demande de vote? Si ce n'est pas le cas, le huis clos est donc adopté à l'unanimité. Je vous demanderais, pour que ça ne soit pas enregistré par mégarde, de fermer vos appareils électroniques s'il vous plaît.

Résolution CAE-A19-12-06-04

Il est proposé par Agriculture, alimentation et consommation, et appuyé par Théologie et sciences religieuses :

Que soit adopté un huis clos sur les discussions autour du loyer des concessions alimentaires.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Position contre la loi sur la laïcité de l'État

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES :

Le point avait été apporté par l'Association des étudiantes et des étudiants en sciences sociales de l'Université Laval au mois d'octobre dernier. Une première position avait été prise, mais une deuxième proposition a été mise en dépôt pour le caucus de décembre. Cette proposition sera affichée plus tard. Toutefois, vous devez prendre la décision si vous voulez reprendre le point en dépôt ou si vous souhaitez le laisser en dépôt pour le moment. Il s'agit d'une procédure.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

C'est une formalité, on va le dire ainsi. Advenant que le caucus ne veuille pas étudier la question, c'est possible. Il s'agirait d'une reprise d'une question déposée et ça prend un appui et une majorité simple, tout simplement pour qu'on puisse la traiter. Est-ce qu'une association souhaite proposer la ré-étude? Je vois Sciences sociales, appuyée par Théologie et sciences religieuses. Tout le monde comprend ce qui se passe en ce moment? Parfait. S'il n'y a pas d'intervention, est-ce qu'il y a une demande de vote sur la reprise de la question? Non. Donc, c'est adopté à l'unanimité.

SCIENCES SOCIALES :

On retourne avec cet enjeu-là. La position adoptée en octobre s'opposait à la loi sur la laïcité. Le deuxième pan était de s'opposer de manière proactive à toute loi de caractère semblable... je vais

le lire dans les mots que j'avais, c'était « Que la CADEUL se positionne contre tout projet de loi du gouvernement du Québec visant à bannir le port de signes religieux des employé-es de l'État ». Donc, cette position avait été amendée pour devenir « Que la CADEUL se positionne contre tout projet de loi du gouvernement du Québec visant à bannir le port de signes religieux des employé-es de l'État, sauf celles et ceux exerçant un pouvoir coercitif ». Il s'agissait... le but de ça était d'éviter des mois d'abstention de la part du caucus, sachant que cet enjeu-là datait de l'été et que ça avait été reporté plusieurs fois. L'objectif ici était vraiment d'éviter de reporter le débat à plusieurs reprises. C'était la raison d'être de la proposition.

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

En ce moment, on étudie une proposition qu'on a reprise. Je vais prendre le tour de parole des associations qui veulent parler. Si ce n'est pas le cas, je vais tout simplement demander s'il y a une association qui demande le vote sur la proposition qui est affichée à l'écran et qui est actuellement à l'étude. Le vote est demandé. Donc, procédure de vote.

ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

En cas où l'abstention l'emporte, qu'est-ce qui se passe avec la position?

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

Le cas où l'abstention l'emporte au caucus, c'est une reconsidération automatique. Ça ne peut pas arriver. Il faut que la position soit battue ou votée à majorité des deux tiers. Donc, la reconsidération automatique, c'est qu'on retourne au vote. S'il y a un total d'abstention supérieur au vote pour et contre. Ça nous est arrivé la dernière fois ; ça mène généralement à des mises en dépôt, parce que les associations ne sont peut-être pas prêtes à se positionner. C'est clair?

En tant que tel, nous revenons à la procédure de vote. Sur ce qui est à l'écran : « Que la CADEUL se positionne contre tout projet de loi du gouvernement du Québec visant à bannir le port de signes religieux des employé-es de l'État, sauf celles et ceux exerçant un pouvoir coercitif », les associations en faveur de cette proposition, veuillez lever le carton bien haut maintenant. Merci. Celles qui sont contre? Merci. Celles qui s'abstiennent? Merci. Avec 24 pour, 1 contre et 20 abstentions, la proposition est adoptée à majorité qualifiée. Est-ce qu'il y a des choses à ajouter au point 8? Ça va pour tout le monde. Donc, c'est maintenant une position inscrite au cahier de positions de la CADEUL.

9. Autres sujets

9.1. Date de la prochaine séance

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES :

Le prochain caucus aura lieu en 2020, le 24 janvier pour être plus précise.

9.2. Événements des associations

AFFAIRES SOCIOCULTURELLES :

On vous invite à partager les événements des prochaines semaines pour vos associations. Je vais également faire un post sur le groupe Caucus à l'inter pour que vous puissiez joindre le lien de vos événements. On vous écoute.

ADMINISTRATION :

Le jeudi 19 décembre, on a la Dérive du Buck avec l'AESGUL. Donc, ça nous ferait vraiment plaisir de vous voir tous et toutes à cet événement. Et le 16 janvier, on a un Prolo, et on vous y invite.

SCIENCES ET GÉNIE :

Donc, comme on vous l'a dit tantôt, il y aura une commémoration ce soir à 17 h au Jardin géologique. Si vous partagez avec vos associations, il va y avoir, en fait on va allumer un flambeau dans 13 universités au Québec en même temps pour commémorer... (inaudible). Donc, on vous invite à 17 h.

ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

La Faculté des sciences de l'éducation va organiser son bal masqué le 16 janvier prochain. C'est ouvert à tout le monde.

AFFAIRES INTERNES :

Les inscriptions pour le camp de formation des associations commencent aujourd'hui. La version hivernale, c'est une journée de formation, d'ateliers et de conférences qui couvrent divers sujets. Cette journée d'apprentissage aura lieu le 25 janvier 2020 au Pub Universitaire. Donc, des informations vont vous être envoyées au début de janvier concernant l'horaire et les conférences offertes. Mais vous pouvez déjà réserver votre journée du 25 janvier et votre soirée si vous désirez participer à la journée et à la soirée plus festive. Je vais vous transmettre le formulaire d'inscription sur le groupe caucus à l'instant et vous l'aurez aussi dans votre boîte courriel d'association aujourd'hui.

9.3. Bière postcaucus

AFFAIRES SOCIOCULTURELLES :

Comme on vous invite à la Commémoration de Polytechnique, on est un peu plus serré dans le temps aujourd'hui et le Pub est fermé. On vous invite au 2249, le local de réunion de la CADEUL. Il y aura des consommations semi-tièdes, mais on vous invite à vous joindre à nous et on va se serrer sur les divans.

9.4. Jeu du mois

AFFAIRES INTERNES :

Il y a congé de jeu du mois pour la période des Fêtes. La seule chose qu'on vous souhaite, c'est de vous reposer et de prendre de l'air frais.

9.5. Point joie

Affaires internes procède à l'échange de cadeaux parmi les associations présentes.

10. Clôture de la séance

Résolution CAE-A19-12-06-05

Il est proposé par Foresterie et environnement, et appuyé par Génie civil :

Que la séance du 6 décembre 2019 soit levée.

*Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Bénédicte Desbiens
Vice-présidente aux affaires institutionnelles

